

Compte-rendu de la réunion du 15/12/1988

La réunion a commencé vers 8h30' et était présidée par Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse.

Participaient à cette réunion les membres de l'équipe chargée de mettre en forme les données recueillies lors de l'inventaire des activités en faveur des jeunes à savoir :

- Monsieur KALISA Emmanuel
- Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert
- Monsieur KAREKEZI Epimaque
- Monsieur RUTAMBUKA Claudien
- Madame MUKABIDELI Perpetue
- Monsieur MAGORWA Wellars
- Madame KANYANGE Anne-Marie
- Monsieur GAHIZI J. Damascène
- Monsieur MIHIGO Patient
- Mademoiselle MUKANKUBITO Annonciata
- Monsieur ABAYISENGA Anicet.

Prenaient part aussi à cette réunion Madame NIYOKINDI Agnès ainsi que Monsieur HAKIZIMANA Protais comme auditeurs libres. Monsieur NSANZABAGANWA François également membre de ladite équipe était empêché.

L'ordre du jour comportait 3 points :

- examiner la méthodologie suivie par chaque membre de l'équipe chargée de la mise en forme des données communales fournies par l'Inventaire
- sur base des documents établis pour la synthèse à l'échelon préfectoral, en dégager un document modèle de synthèse.
- examiner les recommandations formulées par certains membres de l'équipe en ce qui concerne la poursuite des travaux d'inventaire.

Abordant le premier point, le Président de la réunion a invité tous les participants à prendre la parole à tour de rôle pour décrire, chacun en ce qui concerne sa préfecture, la méthodologie suivie laquelle devrait être soumise à l'appréciation de tous les participants.

En premier lieu, la parole a été passée au S/Groupe de cinq personnes ayant travaillé ensemble à KABUSUNZU, ensuite à quatre autres qui ont travaillé individuellement et enfin le président de la réunion a procédé à la lecture de la méthodologie de Monsieur NSANZABAGANWA qui n'était pas présent pour présenter lui-même son travail.

.../...

Pour qu'une telle comparaison puisse se faire les données de 1984 doivent être préalablement actualisées en appliquant le taux d'accroissement annuel officiellement accepté par les services compétents.

- la langue dans laquelle on pourrait présenter la synthèse communale serait le français car il facilite la rédaction et la même compréhension, mais vu que les observations portent sur les documents d'inventaire rédigés en Kinyarwanda, il appartiendra aux communes de donner des instructions à leur services en Kinyarwanda.
- Quand le tableau présente les données chiffrées incomplètes il est inutile de faire leur sommation, il faut plutôt chercher les données qui manquent.
- Pour trouver le nombre d'élèves au secondaire ressortissants de chaque commune, quelqu'un a relevé le nombre d'élèves de la préfecture qu'il a divisé par le nombre de communes de cette préfecture. Il a été expliqué que cette moyenne ne reflète pas la réalité et que sa considération risque de fournir des renseignements erronés sur l'encadrement de la jeunesse.
- Certains titres des tableaux ne correspondent pas exactement au contenu de ces tableaux. Il faut utiliser les termes clairs ne comportant aucune confusion.
- Concernant la production agricole (page 9), le classement des cultures à surplus commercialisable suivant le critère d'être cité en premier lieu ne suffit pas, il faudrait aussi considérer leur fréquence dans les secteurs.

Si possible on aurait pu relever les cultures par régions naturelles de la Commune.

Un autre apport fourni par un participant se rapporte à la question "Ibishobora gukorwa".

Il a été demandé qu'à cette question on ajoute "kuki bidakorwa".

En second lieu la réunion s'est penchée sur les recommandations formulées par Monsieur NSANZABAGANWA selon lesquelles la synthèse communale devrait mettre en relief des potentialités communales sur base desquelles on émettrait des idées de projets.

A ce sujet les avis ont été partagés. Pour certains tous les membres du groupe créé ne sont pas suffisamment outillés techniquement pour concevoir des idées de projets d'autant plus que même si les potentialités existent leur analyse (au point de vue qualité et quantité) ainsi que celui du milieu s'imposent. Pour d'autres, les idées de projets seraient émises non pas en tant que recettes mais en tant que idées à soumettre à une étude approfondie sur tous les aspects technologique, socio-économique etc...

Après de longues discussions, il a été convenu que la synthèse communale doit comporter les parties ci-après :

- . les potentialités de la commune
- . les handicaps
- . les idées de projets ou d'actions en partant des suggestions trouvées dans les documents communaux.

Chacun a été convié à finaliser son travail eu égard aux conclusions de cette réunion.

En troisième lieu, la réunion a examiné le document-modèle de synthèse au niveau préfectoral.

Le sous-groupe de quatre personnes qui ont travaillé à KIBUSUNZU ont mis au point un document de synthèse préfectorale. Soumis aux participants, ce document a été adopté mais avec de légères modifications. Il sera multiplié et distribué à tous ceux qui n'ont pas encore commencé le travail de synthèse préfectorale afin qu'il leur serve de référence.

Le Président de la réunion a clôturé la réunion en invitant les participants à la prochaine réunion qui se tiendra au même endroit et à la même heure, jeudi le 22/12/1988.

Kigali, le 22/12/1988

Les rapporteurs :

- MUKANKUBITO Annonciata.-

- ABAYISENGA Anicet.-

Le Président de la réunion :

MUNYAMBARAGA Narcisse
Directeur Général de la
Jeunesse.-

À la fin des exposés, il a été remarqué que le travail confié à l'équipe d'inventaire a été réalisé de trois façons légèrement différentes :

1° La méthodologie suivie par le groupe de KABUSUNZU (MUKANKUBITO, KANYANGE, RUTAMBUKA, MUKABIDELI et MIHIGO) ainsi que celle utilisée par Messieurs ABAYISENGA, GAHIZI et KALISA ont des ressemblances au point de vue présentation, contenu et analyse des données à l'échelon communal.

Les données fournies par l'inventaire ont été confrontées, pour complément et rectification à celles contenues dans les monographies et dans d'autres documents de recensement de la population 1978 et d'enquêtes agricoles mais dans certains cas les confrontations des données étaient inappropriées car la comparaison des chiffres se faisait sur des périodes différentes. Quelques idées de projets formulées par l'inventaire ont été reprises comme tel dans la synthèse si nécessaire avec des commentaires

2° Le travail réalisé par Monsieur MUHATURUKUNDO Norbert consiste en la mise en forme des données brutes fournies par l'inventaire et ne comporte pas de critiques ni commentaires qui selon lui, doivent être fournis par les responsables communaux. Se référant au P.V. du 27 septembre dernier qui stipule à la page 2 que l'objectif de la mise en forme de données est la constitution du document complet à renvoyer à la Commune pour exploitation, Monsieur MUHATURUKUNDO a choisi de présenter son travail en langue nationale. (Kinyarwanda)

3° Le travail de Monsieur NSANZABAGANWA qui va au delà de la mise en forme de données pour faire l'analyse et l'interprétation afin de dégager des idées de projets ou de solutions aux problèmes compte-tenu des potentialités locales.

À part ces observations sur le méthodologie, le Président de la réunion a fait remarqué d'autres observations d'ensemble dont il faudra tenir compte dans la finalisation du travail de synthèse communale:

- le document à renvoyer à la Commune doit être complet, facilement exploitable et susceptible d'enrichir le plan communal et la monographie communale.
- le plan du document de synthèse communale devrait permettre aux communes de voir clairement les potentialités, les handicaps et les perspectives d'avenir. Mais comment le faire si dans certains cas les éléments sont exploitables et que dans d'autres ils ne le sont pas (incohérents, invraisemblables, illogiques)? Pour ce dernier cas la Commune pourrait apporter elle-même des rectifications et compléments nécessaires avec le concours des services techniques communaux, préfectoraux ou nationaux.
- Il y a des personnes qui, dans leur travail de synthèse communale, ont comparé les choses incomparables notamment les données brutes de la monographie 1984 et celles d'inventaire 1988.